

Compte rendu

Monsieur Jacques WITKOWSKI, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises a présidé la séance. Messieurs Antonin FLAMENT, Chef du bureau des ressources humaines et financières, Olivier GIROD Chef du BPTS, Matthieu LAPEYRE Adjoint au Chef du Bureau des Officiers de Police, Lionel DUVIVIER, Adjoint au chef de la section FSPN-FPPN au BGGP, Fabrice JAMBON Adjoint au chef du G.I.D, Monsieur Philippe GUITTARD, Référent social SST, ainsi que Madame Géraldine WERKHAUSER-BERTRAND , Cheffe de la division budgétaire et ressources humaines étaient également présents.

**Notre délégation était représentée par
Claude POEY et Jean-Xavier HUMBERT, membres titulaires**

L'ordre du jour était ainsi rédigé :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la commission de déminage du 25 avril 2017.
- 2/ Classement des démineurs, entrées et sorties de liste, validations des niveaux, attributions des fonctions spécifiques.
- 3/ Echange dans le cadre du dialogue social.
 - A/ Effectifs du bureau du déminage.
 - B/ Astreintes.
 - C/ Avancements.
 - D/ Médailles et récompenses
 - E/ Modification de l'arrêté de 2005 fixant les conditions d'exercice des fonctions de démineurs de la sécurité civile.
- 3/ Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la commission de déminage du 25 avril 2017.

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité sans observations.

2/ Classement des démineurs, entrées et sorties, validations des niveaux, attributions des fonctions spécifiques.

-Entrées et sorties de listes des démineurs :

Suite à notre déclaration liminaire du CHSCT dernier, des représentants syndicaux ont proposé de mettre à l'honneur les retraités de notre service par une cérémonie qui immortaliserait leur départ et leur permettrait de partir « par la grande porte » et non pas comme cela se fait actuellement dans l'anonymat le plus complet.

-Attribution des niveaux de compétence :

Madame BAREGE a énuméré les fonctionnaires ayant récemment obtenu le Niveau 1 ainsi que le CAMARI. La liste des démineurs ayant réussi le niveau 2 et dont la validation interviendra à l'issue de la période probatoire de 6 mois, (soit le 15 décembre 2018) a été validée.

- Attribution ou cessation des fonctions spécifiques.
- La liste des personnes concernées a été validée à l'unanimité

3/ Echange dans le cadre du dialogue social.

Effectifs du Groupe d'Intervention du Déminage.

L'effectif au 26 juin 2018 est de 329 démineurs, pour arriver en fin d'année 2018 à 340.

Pour 2019, il sera procédé au recrutement de 3 Nedex et 5 policiers. 13 départs à la retraite sont à ce jour programmés.

Les centres de Strasbourg et Toulouse vont voir leurs effectifs renforcés.

La pérennité des centres, dont la fermeture avait été évoquée, semble acquise pour la durée du présent quinquennat. Toutefois, nous avons pris acte qu'aucune affectation nouvelle n'est envisagée. Nous avons réaffirmé notre position, quant au maintien d'un effectif opérationnel suffisant.

- Astreintes.

- Le problème récurrent du paiement des astreintes a été abordé. Monsieur le Préfet a admis que cela était inacceptable. La situation devrait être résolue sur les fiches de paye du mois de juin, ou au plus tard juillet 2018. Ces retards sont dus à des problèmes administratifs ne concernant pas la DGSCGC.
- Notre direction est attentive à la résolution de ce problème et souhaite être informée des éventuelles difficultés rencontrées. Les SGAMI procèdent aux mises en paiement.

- Avancements.

- Monsieur DUVIVIER du B.G.G.P a indiqué que concernant la F.S.P.N, et en raison des prochaines élections professionnelles, deux CAPN Brigadier et deux CAPN Brigadier - Chef et Major se tiendront en 2019. Sont concernés les avancements 2019-2020.

Les deux premières CAPN se tiendront en février 2019.

- Les volumes de postes seront à négocier mais « ils sont contraints », néanmoins il a été demandé de porter un effort sur les postes de Brigadier « retraitables »..
-
- A ce titre, nous avons souligné le problème récurrent des retards de notations de 1 voire 2 ans. Ces retards jugés « inadmissibles » par Monsieur le Préfet, portent en effet préjudice aux agents concernés, dans la constitution de leur dossier d'avancement.
- Monsieur le Préfet veillera à ce que les notations et entretiens soient réalisés dans les temps. Des directives précises rappelleront les règles en la matière.
- Une nomenclature des postes MEEEX et Major RULP va être établie. Les postes seront ouverts dans la transparence. Notre direction ne souhaite toutefois pas instaurer une nomenclature trop rigide, qui figerait un grade et une fonction.
- Le corps des officiers est en déflation au niveau national depuis plusieurs années.
- La seule voie d'accès possible reste le concours d'officier de Police. Le retour dans l'affectation d'origine n'est pas assuré, puisque l'affectation reste conditionnée au classement final, et aux postes proposés.
- Des réflexions sont engagées sur le recrutement d'officier pour le G.I.D.

- Médailles et récompenses .

Le commandant JAMBON a indiqué que 2 propositions d'attributions de Légion d'honneur étaient faites cette année, ainsi que 2 attributions de l' Ordre National du Mérite.

- 23 médailles d'honneur de la Police (20 ans) ont été décernées en 2017 et 15 pour 2018.

Des M.S.I (volume non précisé) seront également décernées cette année.

- Modification de l'arrêté de 2005 fixant les conditions d'exercice des fonctions de démineurs de la sécurité civile.
-
- L'arrêté de 2005 et son décret sont en cours de réécriture et seront présentés aux Organisations Syndicales courant septembre 2018.

- **3/ Questions diverses.**

- Monsieur GUITTARD a confirmé qu'il n'y aura pas de fusion du CHSCT et de la commission de déminage, ces instances n'ayant pas le même champ de compétence.

Vos représentants